

Cette édition du catéchisme est la seule dont il soit permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa. Chaque exemplaire ne pourra être vendu plus de dix centins.

E.-A. CARD. TASCHEREAU,
Arch. de Québec.

IMPRIMATUR.

Quebeci, die 15a augusti 1888.

E. A. CARD. TASCHEREAU,
Archepus Quebecen.

Enregistré, conformément à l'Acte du Parlement du Canada, par la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Québec, en l'année 1888, au bureau du ministre de l'Agriculture.